

# La démocratie et la Suisse

Autor(en): **Martin, William**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Neue Schweizer Rundschau**

Band (Jahr): - **(1929)**

Heft 2

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-759767>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## La Démocratie et la Suisse

par William Martin

Il y a longtemps que M. Gonzague de Reynold nous promettait un livre d'histoire suisse. Ses travaux antérieurs, surtout ses admirables *Cités et pays suisses*, certains chapitres de *La Suisse, une et diverse*, et aussi des articles parus ci et là, comme une excellente étude sur la République de Berne dans la défunte *Semaine littéraire*, avaient révélé à tout le monde les grands dons d'historien de M. de Reynold, l'étendue de son érudition, la finesse de son intuition, un sens incomparable de la tradition nationale et un don d'imagination qui est une partie essentielle de l'art de l'historien, tel qu'on le comprend de nos jours.

Nous avons rendu hommage ailleurs et de tout cœur à la générosité avec laquelle M. de Reynold a jeté dans notre conception de l'histoire suisse les idées nouvelles, à l'influence qu'il a exercée, à cet égard, sur toute une génération.

Aussi son livre était-il attendu avec une grande impatience par le public lettré de notre pays<sup>1</sup>). C'est une raison suffisante pour qu'il lui cause une certaine déception. M. de Reynold se consolera plus aisément des critiques qui ne lui seront certainement pas ménagées s'il y voit, ce qu'elles sont, le signe de l'estime en laquelle on le tient. D'un écrivain de cette qualité, de cette maturité, on attendait un chef d'œuvre. Il nous donne, comme lui-même le dit modestement dans son titre – un *essai*. Ou plutôt – et ce sera là notre critique la plus grave en ce qui concerne la forme de cet ouvrage – il nous en donne deux.

Contrairement à ce que l'auteur semble penser, il n'y a pas, entre la première et la seconde partie de son livre de lien organique. Les onze premiers chapitres ont un caractère historique; les sept derniers sont politiques et même polémiques. Cette seconde partie nuit à la première, car on ne fait plus de l'histoire lorsqu'on est contraint, par son objet même, à démontrer; et la première partie n'aide guère la seconde, parce que les questions qui se posent à nous aujourd'hui sont trop différentes de celles qui se sont posées à nos ancêtres pour que nous puissions tirer de leurs actes de grandes leçons.

---

<sup>1</sup>) *La Démocratie et la Suisse. Essai d'une Philosophie de notre Histoire Nationale.* Les Editions du Chandelier, Berne 1929.

L'idée fondamentale de M. de Reynold est qu'il y a dans l'histoire de notre pays des données immuables dont nous ne devons pas nous écarter. Il ne dit pas : Périssent la Suisse plutôt que les principes ! Mais il dit : La Suisse périt avec certains principes. Il y aurait beaucoup à dire sur cette théorie qui cherche à enfermer le présent et l'avenir dans la rigidité de certaines formules du passé. Admettre que ce qui a toujours été doit nécessairement être à jamais, c'est nier, non seulement le progrès, mais même, en un sens, le changement et l'évolution. C'est donc, en dernière analyse, la négation de l'histoire.

En tout cas, pour que cette théorie soit admissible, il faut que les « constantes » en question aient un caractère évident, incontestable et éternel et qu'elles ne doivent rien à l'esprit de parti. Le fait, par exemple, que notre peuple se compose de plusieurs nations et de plusieurs confessions, la pauvreté relative de notre sol, notre situation géographique au centre de l'Europe et au sommet des Alpes peuvent être considérés comme des constantes ; la politique, même la plus révolutionnaire, ne saurait en faire abstraction. Mais ce ne sont pas celles auxquelles pense M. de Reynold. Celles-ci sont de nature surtout morales et religieuses. Or, il en est parmi elles qui paraissent un peu artificielles et voulues. Tel est, par exemple, le rôle que M. de Reynold attribue à la famille ou au christianisme dans l'histoire de notre pays. — Est-il bien sûr que ces traits nous soient propres et qu'ils nous distinguent des autres peuples ?

On pourrait faire une observation analogue en ce qui concerne le fédéralisme. Certes, nous sommes tous attachés au fédéralisme comme à la plus respectable de nos traditions. Mais avons-nous le droit d'y voir une règle immuable de notre politique ? Le fait que la République Helvétique a échoué prouve qu'en 1798 la Suisse n'était pas en mesure de se passer du fédéralisme. La centralisation était alors en avance, et de beaucoup, sur l'évolution des faits et des idées. Il n'en résulte pas qu'à tout jamais il en sera de même, quels que soient les progrès des communications, l'interpénétration des cultures, les migrations intérieures, les conditions de la concurrence économique, etc. Nous ne disons pas qu'il faut jeter par-dessus bord demain notre fédéralisme ; mais nous ignorons si, dans un siècle ou dans deux, l'opinion de M. de Reynold à cet égard sera encore vraie. L'histoire prouve la constance du fédéralisme dans le passé, non dans l'avenir. D'ailleurs, en règle générale, l'histoire ne peut rien prouver pour l'avenir. C'est lui demander une chose qui n'est pas de son ressort.

En résumé, les « constantes » de M. de Reynold ne découlent pas toujours avec nécessité de son exposé historique. Ce sont des hypothèses qui dirigent sa recherche et des conclusions anticipées. Elles n'offrent pas une base solide pour y construire une politique et ne lient pas fortement ensemble les deux parties du livre.

\*

Il faut rendre pleinement hommage à l'exposé historique de M. de Reynold. Toujours brillant, riche d'idées, il lui arrive de renouveler, en y touchant, un sujet qu'on croyait épuisé. Nous ne croyons pas que l'histoire de nos origines ait jamais été écrite avec autant de soin, de sagesse et de perspicacité. M. de Reynold ne résiste guère à la tentation de faire de l'apologétique; cela nous vaut deux chapitres sur l'unité romaine et sur l'Eglise au moyen âge, qui ne sont peut-être pas reliés très étroitement au sujet du livre – si toutefois ce sujet est bien, en première ligne, l'histoire de la Suisse – mais qui sont, en eux-mêmes, des merveilles.

Avouons-nous que nous avons moins goûté le chapitre sur les Barbares? C'est là qu'apparaît le plus nettement le défaut principal de la méthode historique de M. de Reynold, qui consiste à interpréter le passé à la lumière du présent. Pour décrire les Burgondes et les Allémanes, M. de Reynold ne se penche pas sur les sources, il regarde vivre Suisses romands et Suisses allemands et, de leurs caractères respectifs, il n'hésite pas à déduire ceux de leurs ancêtres. Méthode tentante, nous en convenons, et parfois féconde, mais périlleuse, et dont on retrouve la trace dans d'autres chapitres comme celui qui est intitulé: « Le rôle de Zurich ».

L'un des passages les plus curieux de l'ouvrage est, à certains égards, celui qui traite du Pacte de 1291. Il est un mélange remarquable d'érudition et d'intuition que contrarie un a priori politique. M. de Reynold sait tout ce qu'on peut savoir sur cette époque et il l'expose avec la clairvoyance qui lui est propre. Mais, en fin de compte, il ne veut pas, parce que cela heurterait ses sentiments, que le Pacte ait eu un caractère révolutionnaire. Il repousse donc les thèses du professeur Karl Meyer, sans donner de sa préférence pour la doctrine classique aucune autre raison que son sentiment même. Son excuse est ici d'agir comme le font un grand nombre de nos historiens les plus fameux.

On pourrait faire sur d'autres chapitres encore des observations analogues. Mais ce serait une injustice que de ne pas mettre en regard la probité intellectuelle de l'auteur dans certains des jugements qu'il

porte par exemple sur la Réforme et même sur la démocratie. Catholique convaincu et militant, il a su rendre justice, sur plusieurs points importants, au protestantisme. On présenterait de M. de Reynold un portrait caricatural si l'on en faisait un partisan. Il l'est, en un sens, puisqu'il défend une thèse. Mais il le fait avec la hauteur de vues qui caractérise le vrai savant.

Ceci nous amène à parler de la seconde partie de l'ouvrage de M. de Reynold qui est peut-être bien celle à laquelle l'auteur, dans son for intérieur, tient le plus. Car si M. de Reynold est un historien, il est plus encore, par tempérament et par volonté, un homme de conviction et de combat.

Nous avons dit que M. de Reynold avait parfois une âme de partisan – un peu trop peut-être lorsqu'il fait de l'histoire. Mais nous serions tentés, lorsqu'il fait de la politique, de lui faire le reproche inverse et de le trouver trop savant. Lorsqu'on plaide, que diable, il faut conclure. M. de Reynold plaide contre la démocratie; mais il ne conclut pas. Il énumère les bienfaits de la République Helvétique et ceux du radicalisme naissant; il condamne la constitution de 1874, qui est pourtant, par la démocratie directe, fidèle à l'une de nos plus anciennes traditions. Mais il excuse celle de 1848 et il approuve le projet du pacte Rossi qui faisait, lui aussi, de la Suisse un Etat fédératif. Or, en dépit des mots – dont le but politique a été ici de masquer la réalité – rien n'est plus contraire au vrai fédéralisme, c'est-à-dire à la souveraineté des cantons, que l'Etat fédératif. Le pacte Rossi nous aurait peut-être épargné la guerre du Sonderbund. Mais il aurait certainement été le début d'une évolution centralisatrice analogue à celle que nous avons parcourue. N'en déplaise à M. de Reynold, ses ancêtres avaient raison contre lui. Car si le fédéralisme est une constante de notre histoire, il ne fallait accepter, en bonne logique, ni le pacte Rossi, ni la constitution de 1848.

M. de Reynold n'est pas content de ce qui se passe sous ses yeux; il préfère le passé. Mais il voit bien qu'on ne peut pas ramener un peuple en arrière. Il en arrive ainsi à essayer une synthèse de la démocratie avec l'aristocratie qui nous paraît une spéculation de l'esprit.

La grande faiblesse de la politique de M. de Reynold vient de ce qu'elle ignore les éléments économiques. M. de Reynold parvient à expliquer tout le mouvement qui, depuis 1874, pousse la Suisse vers un régime de plus en plus centralisé sans mentionner l'intensification des échanges, la multiplication des voies de communications et la pression de la concurrence étrangère. Il expose de même la genèse et le développe-

ment du socialisme sans faire allusion à la grande industrie et à la naissance du prolétariat.

Nous sommes parfaitement d'accord que les forces morales ne doivent pas être ramenées entièrement à leurs causes économiques; mais on ne commet pas une moindre erreur lorsqu'on ignore les relations étroites de l'économique et du spirituel. M. de Reynold cite quelque part le livre de M. Ed. Fueter: « *Die Schweiz seit 1848* »<sup>1)</sup>. Mais a-t-il bien lu, et tout entier, ce livre magistral? Il y aurait vu que l'on ne peut rien comprendre au développement de la démocratie suisse si l'on n'en éclaire pas l'évolution au moyen des faits économiques.

Nous voudrions faire une observation du même genre en ce qui concerne l'opposition que M. de Reynold découvre ou construit entre le peuple et l'élite. On pourrait croire, à le lire, qu'un peuple instruit est moins capable qu'un autre de produire des savants, des artistes et des écrivains. Il lui arrive d'opposer les instituteurs aux gloires nationales, comme si leur nombre devait être en relation inverse. C'est le contraire qui est vrai. Des peuples incultes peuvent, certes, donner naissance à une élite; mais c'est un phénomène rare, exceptionnel et presque miraculeux. Où sont les grands écrivains des Afghans? Si la Suisse a produit, proportionnellement, tant de grands hommes – car lorsqu'on lui reproche de n'en pas produire assez, c'est qu'on oublie ses dimensions – c'est parce que la sélection des intelligences s'opère sur la masse totale du peuple. M. de Reynold constate lui-même que le peuple suisse n'est devenu productif, au point de vue intellectuel, qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il n'ignore certainement pas que c'est l'époque où l'instruction s'est répandue partout en Suisse.

Mais l'instruction ne suffit pas pour produire des intelligences créatrices. Il y faut aussi des loisirs. En d'autres termes, il faut qu'il existe un certain nombre d'hommes qui par leur situation de fortune peuvent se vouer à des études désintéressées. Nous rejoignons ici la théorie aristocratique de M. de Reynold. Mais deux observations s'imposent.

Tout d'abord, il faut remarquer que les fortunes particulières sont fonction de la prospérité générale. On ne nous fera jamais croire que l'idéal d'une société soit la richesse des uns et la pauvreté des autres. La société la plus stable, la plus saine et la plus apte à produire une élite est celle dans laquelle le plus grand nombre de gens sont prospères et où les gens riches sont simplement plus riches que les autres. Le

<sup>1)</sup> Orell Füßli Verlag, Zürich 1928.

prototype de cette société est l'Amérique; il n'y a peut-être pas en Europe de pays qui s'en rapproche davantage que la Suisse. Loin de s'en plaindre, il faut s'en féliciter; on doit être très prudent en reprochant à notre gouvernement de s'intéresser à la prospérité économique du pays. Car c'est là sans doute le meilleur moyen pour assurer la stabilité sociale, barrer la voie à la révolution et favoriser la formation des élites. D'ailleurs, les patriciats de l'Ancien-Régime n'ont rien fait d'autre.

En second lieu, lorsqu'on parle de l'aristocratie, dont nous reconnaissons la nécessité, il n'est pas certain qu'on doive entendre par là dans un sens étroit les vieilles familles patriciennes. Elles ont perdu leurs privilèges, et M. de Reynold déclare qu'il ne le regrette pas. Mais il serait faux de prétendre que chez nous l'aristocratie soit désavantagée et tenue systématiquement à l'écart – même de la politique. Les aristocrates de naissance ont les mêmes possibilités que le reste des individus de jouer le rôle d'une élite. Dans beaucoup de cas, ils y réussissent; on pourrait en donner mille exemples – à commencer par M. de Reynold lui-même. S'il n'a pas fait de la politique active, ce n'est certainement pas à cause de son nom. Là où les aristocrates échouent, ils ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes et nous ne voyons pas quel changement d'institutions ou de mentalité pourrait assurer une situation dirigeante à une classe sociale qui ne serait pas capable de diriger.

Le livre de M. de Reynold est si riche d'idées que l'on pourrait écrire sur lui un livre de remarques et d'observations. Nous devons nous borner. Mais on nous permettra de lui faire une dernière critique, contradictoire en apparence, mais dont la contradiction n'est que le reflet de celles qu'on trouve dans ce livre.

Notre premier reproche est d'être trop systématique, c'est-à-dire d'être basé sur un certain nombre d'idées préconçues et qui n'ont pas été confrontés avec l'observation des faits de l'histoire ou même du temps présent. Lorsqu'on nous parle, presque dans une incidente, du système corporatif, cette panacée universelle qui doit sauver le monde et la Suisse, on ne nous dit ce que c'est au juste – et ce serait bien nécessaire, car beaucoup de gens ne l'ont pas encore compris. Lorsqu'on nous présente le catholicisme comme la seule barrière solide contre le socialisme, on oublie l'Autriche et les Etats-Unis. En réalité, le catholicisme est un rempart contre le socialisme lorsqu'il est agraire – le protestantisme aussi. Par contre, dans les pays fortement industrialisés, le protestantisme résiste tout aussi bien que le catholicisme.

Le vrai rempart contre un socialisme révolutionnaire, c'est la prospérité et la satisfaction des masses. Le catholicisme est un rempart dans la mesure où il est social. M. de Reynold admet-il cette proposition ?

Il est étonnant, par surcroît, de voir combien cet historien a peu, lorsque cela contrarie sa théorie, le sens de l'évolution. Il reproduit, par exemple « sans y changer un mot » une conférence qu'il a faite en février 1914. Il faut féliciter M. Gonzague de Reynold d'être encore lisible après quinze années, car c'est une épreuve à laquelle les grands talents seuls peuvent se soumettre. M. de Reynold en triomphe, quant à la forme. Mais il a dû sentir lui-même ce qu'avait de périmé et de désuet ce nationalisme étroit auquel nous avons jadis applaudi. On ne parle pas, au lendemain d'une guerre pareille comme à la veille. S'il avait fallu une preuve de plus que nous vivons dans un autre monde, celle-ci nous apparaîtrait décisive.

Trop systématique à certains égards, la pensée de M. de Reynold ne l'est pas assez à d'autres. Car il lui arrive de se heurter aux faits – et alors M. de Reynold recule. On aurait compris qu'il nous donnât l'ancien régime en exemple, qu'il condamnât la République Helvétique et la constitution de 1848; mais l'auteur a senti qu'il était aussi impossible de restaurer l'ancien régime que de faire remonter le Rhône à sa source. Alors à quoi vise ce grand effort dialectique? Nous avouons, quant à nous, ne pas l'avoir bien dégagé. Quelle est la position de M. de Reynold vis-à-vis de la Société des Nations? Est-il pour, est-il contre? On nous recommande d'avoir une politique étrangère. Laquelle? M. de Reynold en conçoit-il une qui soit conforme à nos intérêts et en opposition avec l'idée de la paix européenne? C'est le malheur de ce livre qu'au moment où on le ferme, un monde de questions se pose à vous.

Personne moins que nous ne serait tenté d'oublier les services immenses que M. de Reynold a rendus à la Suisse avant et pendant la guerre: services intellectuels et politiques, auxquels nous tenons à rendre ici un hommage d'autant plus sincère qu'il nous y a parfois associé. Sans lui, la *Nouvelle Société Helvétique* ne serait peut-être pas née, elle n'aurait certainement pas été ce qu'elle a été, et le fossé, au centre de la patrie, aurait sans doute été plus profond. Ce sont des états de service qui comptent dans la vie d'un homme. Mais après nous avoir unis autour d'une idée, M. de Reynold aurait tort de jeter parmi nous des théories qui divisent. En agissant ainsi, il courrait le risque qui guette toutes les aristocraties – celui de perdre le contact avec leur temps et avec leur peuple.